

<u>La Municipalité de L'Isle-Verte est à la recherche de candidatures afin de pourvoir le</u> poste de :

COORDONNATEUR DES LOISIRS

POSTE CADRE, TEMPS PLEIN, PERMANENT

Description sommaire

Sous l'autorité de la direction générale, le coordonnateur en loisirs est responsable du service des loisirs, de la gestion, de la planification et l'organisation des activités et événements pour bien servir la population et pour maintenir le milieu dynamique.

Rôle et principales responsabilités :

Il devra entre autres, et non limitativement :

- Planifier, organiser, coordonner les travaux, services courants et projets spéciaux dont il relève;
- Assurer une gestion rigoureuse du budget de ses services;
- Superviser le travail des gens sous sa responsabilité (employés, entrepreneurs, bénévoles et autres);
- Participer à l'élaboration de demandes d'aide financière;
- Assurer de bonnes relations avec les citoyens, gérer les plaintes et requêtes de premier niveau;
- Gérer les inventaires et assurer une bonne coordination de l'usage des locaux de la Commission scolaire;
- S'assurer de la mise à jour des plateformes numériques;
- Élaborer le contenu des communications concernant ses services (journal municipal, page Facebook, site internet);
- Prendre en charge l'offre de services en loisirs et s'assurer qu'elle réponde aux besoins des diverses clientèles;
- Collaborer et soutenir les organismes communautaires et les comités municipaux;
- S'adapter, au besoin, à un horaire variable en fonction des activités pouvant nécessiter sa présence en dehors des jours et heures habituelles de travail (soir, fin de semaine, jours fériés);
- Apporter, au besoin, un soutien aux autres collègues de travail.

Exigence au poste

- Détenir un diplôme d'études collégiales en intervention de loisirs ou expériences pertinentes à l'emploi;
- Aptitudes pour la gestion des ressources humaines et financières (gestion des équipes de travail, gestion des conflits, gestion de projets, etc.);
- Aptitudes pour la planification, la négociation, l'animation et le service à la clientèle;
- Qualités professionnelles dont : aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, sens de l'initiative, sens de l'organisation;
- Maîtrise de la suite office et autres logiciels liés à son service;
- Habiletés pour la communication écrite et verbale;
- Leadership et capacité de prise de décisions;
- Tolérance au stress.

Condition de travail

Ce poste cadre est permanent, à temps plein. La rémunération est à négocier en fonction des compétences et de l'expérience de la personne retenue et en conformité avec la politique de rémunération de la municipalité.

La Municipalité offre des avantages sociaux compétitifs (fonds de pension, assurances collectives). La date de début est immédiate ou selon la disponibilité du candidat retenu. En raison de l'état d'urgence sanitaire actuelle, il se pourrait que la date ou les modalités d'entrée en fonction soient différentes. Le candidat retenu sera informé dans les plus brefs délais

La Municipalité souscrit aux principes d'égalité des chances en emploi.

Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre candidature au plus tard le 12 juin 2020 par courriel ou par la poste en utilisant les coordonnées suivantes :

Comité de sélection – Coordonnateur des loisirs Municipalité de L'Isle-Verte 141, rue St-Jean-Baptiste L'Isle-Verte (Québec) GOL 1K0

Ou par courriel à :

reception@lisle-verte.ca

N. B. La forme masculine est utilisée afin d'alléger le texte.